



OÙ VA L'ÉCONOMIE CHINOISE ?

BRUNO CABRILLAC *

« **L**e progrès économique enregistré par la Chine pendant la période des réformes qui a commencé en 1978 est l'un des plus beaux exemples de réussite économique de l'après-guerre » jugeait l'OCDE en 2002, un jugement plus consensuel qu'original, puisqu'il est largement partagé par les économistes comme par les milieux d'affaires. Ce consensus ne va pas, cependant, au-delà du constat. Les causes du « miracle chinois », et, plus encore, son avenir divisent profondément les analystes. Il suffit, pour s'en convaincre, de passer en revue les titres de quelques *best sellers* américains sur le sujet : *Le prochain effondrement de la Chine*¹ ou *Le siècle de la Chine*². Entre ceux qui, prolongeant les tendances des 25 dernières années, prédisent à la Chine un avènement rapide au premier rang des puissances économiques mondiales et ceux qui augurent, des déséquilibres de cette croissance, une crise structurelle, la controverse peut prendre un tour passionnel. Il est vrai que l'économie chinoise ne laisse pas indifférent. La fascination des grands nombres (1,3 milliard d'habitants, plus de 9 % de croissance par an depuis 25 ans...) et un nationalisme que l'on pressent ombrageux conduisent souvent à une analyse en termes de rapports de force³ qui, à son tour, suscite fascination, inquiétudes et rejets, dont l'ouvrage de Studwell (*Le rêve chinois*) fournit une bonne illustration⁴. Déjà, en 1961, Lucien Bodard n'écrivait-il pas : « L'univers a peur. La Chine telle qu'elle est déjà, avec toutes ses misères et toute sa férocité, lui pose un problème insoluble. Le monde n'a pas de place pour elle, ses ambitions énormes »⁵.

Cet environnement passionnel n'est pas, loin de là, le principal défi auquel est confrontée toute vision prospective de l'économie chinoise. La rapidité des changements, la volatilité de l'environnement des affaires, les insuffisances de l'appareil statistique, l'opacité du

* Conseiller économique et commercial, Consulat général de France/ME Hong-Kong.



fonctionnement politique et économique, la distorsion entre la théorie et la pratique rendent complexe et souvent subjective l'analyse du passé et de l'état des lieux. Dans ce contexte, les scénarios d'avenir doivent se bâtir autour de l'élément le plus assuré : la dynamique du décollage de l'économie chinoise.

Fondée sur la valorisation, par l'ouverture aux capitaux étrangers, d'un avantage comparatif fort en matière de coût de la main-d'œuvre, jointe à une croissance extensive (croissance rapide de la population active et taux d'accumulation élevé), cette dynamique paraît très robuste. Si des points d'inflexion sont identifiables, les points de rupture ne semblent pouvoir venir que de la rétroaction de facteurs externes affectés par la rapidité de la croissance : situation politique intérieure, relations économiques extérieures, tensions sociales, environnement...

*« CHERCHER LA VÉRITÉ DANS LES FAITS »
OU LE DÉFI DE L'ANALYSE ET DE LA PROSPECTIVE
MACROÉCONOMIQUE EN CHINE*

L'opacité de l'économie chinoise pour les observateurs extérieurs est à la fois une illustration de la difficulté générale à comprendre la Chine⁶ et une conséquence d'un faisceau de facteurs spécifiques : carences de l'appareil statistique, manipulation politique des chiffres, rapidité des évolutions, distorsion entre le fonctionnement théorique et la pratique...

Réelle, mais sans doute exagérée par ce que Pierre Gentelle appelle « le mythe de la spécificité et de l'isolement de la société chinoise »⁷, l'opacité de la Chine ne procède pas que de différences culturelles. Le mode de fonctionnement politique reste particulièrement peu transparent, objet de débats entre « pékinologues », en général difficilement accessibles aux non initiés. Certes, on peut porter au crédit des autorités chinoises, et, plus particulièrement, du Parti Communiste Chinois (PCC), une grande constance dans la direction des réformes économiques depuis 1978. Le choix du gradualisme a, cependant, induit des ambiguïtés qui se retrouvent dans les nombreux et successifs avatars sémantiques du modèle officiel assigné à l'économie : « économie planifiée complétée par des mécanismes de marché », « économie planifiée de marchandises », « régulation du marché par l'État et des entreprises par le marché », « combinaison organique du plan et du marché », « économie socialiste de marché ». Le rythme des réformes est resté heurté, influencé par des équilibres politiques parfois énigmatiques⁸. Malgré la crédibilité que confère un quart de siècle de constant progrès dans l'ouverture et la libéralisation de l'économie, les autorités chinoises n'ont pu convaincre tous les observateurs de l'irréversibilité des réformes.



Si l'analyse de la politique économique est obérée par l'opacité de la sphère politique, l'analyse macroéconomique souffre des carences de l'appareil statistique. Pour la première fois fin 2003⁹, les autorités chinoises ont officiellement reconnu un secret de Polichinelle : les statistiques chinoises ne reflètent pas toujours la réalité. Construites sur des bases différant largement des standards internationaux, leur comparabilité avec les données d'autres pays est limitée. D'une part, les méthodes statistiques, encore proches de la comptabilité nationale des économies socialistes planifiées ne correspondent plus à l'état actuel de l'économie ; elles sont notamment inadaptées pour prendre en compte la montée en puissance du secteur privé et du tertiaire. D'autre part, l'administration des statistiques n'a pas les moyens suffisants pour couvrir une économie qui compte, par exemple, plus de 800 000 collectivités locales et 50 millions d'entreprises non agricoles. Enfin, si les autorités chinoises n'ont pas le monopole de la manipulation des chiffres à des fins politiques, elles ont abusé de cette pratique à l'époque maoïste et le pli et, plus encore, le déficit de crédibilité des chiffres officiels sont restés¹⁰. La publication dans des délais records de statistiques macroéconomiques étonnamment proches des objectifs officiels ne permet guère d'améliorer cette crédibilité.

Les statistiques de comptabilité nationale, notamment, ne résistent pas aux tests de cohérence les plus simples. Ainsi, l'écart entre la somme des PIB des provinces et le PIB national atteint-il plus de 15 % en 2003 ; au cours des deux dernières années, toutes les provinces ont déclaré un taux de croissance supérieur au taux de croissance national. Autre exemple, les amples fluctuations de l'élasticité de la consommation d'énergie (notamment d'électricité) au PIB qui, ne relevant pas d'explications satisfaisantes, permettent de soupçonner un lissage, volontaire ou involontaire, des cycles conjoncturels. L'utilisation d'indicateurs alternatifs plus sophistiqués montre ainsi, avec une quasi-certitude, que le ralentissement de la croissance en Chine entre 1997 et 2000 a été beaucoup plus prononcé que ne l'indiquent les chiffres officiels¹¹. Que dire enfin de la contradiction entre, d'un côté, l'excédent des transactions courantes qui devrait refléter un excédent d'épargne domestique et le solde négatif à hauteur de près de 10 % du PIB entre l'épargne et l'investissement ? Bien que personne ne soit dupe des statistiques officielles, les économistes continuent à les commenter et les exploiter, faute d'autre matériau de base. L'économie chinoise est, en effet, trop vaste et trop diverse pour qu'on puisse en avoir une vision globale au travers d'éléments anecdotiques. Il n'en reste pas moins que la fiabilité limitée des chiffres rend leur extrapolation très aléatoire.

Les faiblesses de l'appareil statistique et la manipulation des chiffres ne sont pas seules en cause. Si les chiffres officiels ne rendent pas compte



de la réalité, c'est aussi que celle-ci change très rapidement. Quelle que soit la fiabilité des données de comptabilité nationale, les impressions visuelles comme certaines statistiques « recoupables » (commerce extérieur) ou matériellement vérifiables montrent la rapidité du décollage économique et l'ampleur des bouleversements que connaît l'économie chinoise. À titre d'exemple, le nombre de mètres carrés construits en une année, dans l'immobilier résidentiel a été multiplié par plus de 5 entre 1978 et 2003, la consommation d'électricité par plus de 6, le trafic maritime par plus de 8, la production de ciment par plus de 11... Les mutations structurelles et spatiales du tissu économique sont à la mesure de ces évolutions. Les nomenclatures statistiques, notamment celle des types d'entreprise (entreprises d'État, entreprises collectives, coopératives, co-entreprises, entreprises privées...) ne donnent qu'une image partielle et biaisée de la réalité, notamment des secteurs émergents : entreprises privées, tertiaire marchand. Les petites entreprises (chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de renminbi) ne sont pas du tout suivies.

Le corpus législatif et réglementaire, lui-même en plein chantier et, de ce fait, difficile à appréhender (à titre d'illustration, la constitution a été révisée 4 fois depuis son adoption en 1982 : en 1988, 1993, 1999 et en 2004) ne donne, lui aussi, qu'une image très incomplète de la réalité de l'environnement des affaires. D'une part, les principes généraux restent ambigus, comme celui de l'économie socialiste de marché¹² définie selon l'article 6 de la Constitution, modifié en 1999, comme « la propriété socialiste des moyens de production, c'est-à-dire du peuple tout entier et la propriété collective des masses laborieuses » ou encore celui des « trois représentativités » (le PCC représente les forces productives avancées, les orientations de la culture avancée de la Chine et les intérêts de l'écrasante majorité du peuple chinois), cher à l'ancien président Jiang Xemin et introduit dans le préambule de la constitution en 2004. D'autre part et surtout, la Chine, comme l'indiquait Jean-Pierre Cabestan dans une jolie formule, si elle est en train de mettre en place un « État de lois » est encore loin de l'« État de droit »¹³. Même si dans le domaine économique, l'application de la loi progresse, les distorsions entre le cadre législatif et réglementaire et la pratique des affaires restent la règle. Là encore, on doit se contenter de faits anecdotiques et d'expériences qui nourrissent une abondante littérature, sur le thème « comment faire des affaires en Chine ? ».

« Chercher la vérité dans les faits », ce slogan maoïste, repris par Deng Xiaoping dans une acception plus pragmatique, est souvent difficile à mettre en œuvre, faute de données macroéconomiques fiables, quand il s'agit d'analyser l'économie chinoise pour y lire son avenir.



*UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE
DE LONG TERME ROBUSTE*

Le débat sur les facteurs de la croissance chinoise et, notamment, sur l'importance relative de l'accumulation des facteurs de production (croissance extensive) et de l'augmentation de la productivité (croissance intensive), qui s'était cristallisé autour des travaux de Paul Krugman, a fait place, aujourd'hui, à un consensus, malgré les difficultés empiriques à appliquer le modèle de croissance néoclassique au cas chinois¹⁴. Ce consensus est résumé par Hu et Khan¹⁵: « Quoique l'accumulation du capital ait été importante, tout comme la croissance de la population employée, une augmentation rapide et soutenue de la productivité (c'est-à-dire une augmentation de l'efficacité des travailleurs) a été la principale composante du décollage de l'économie ».

L'accumulation des facteurs de production, fondée sur une croissance rapide de la population active et sur un taux d'investissement élevé, avait permis une croissance relativement soutenue, de l'ordre de 5 % à 6 %, pendant la période maoïste, en dépit de très faibles gains de productivité. De fait, selon une étude du FMI¹⁶, l'accumulation des facteurs de production aurait contribué, de 1952 à 1975 à 82 % de la croissance (65 % pour le capital, 17 % pour le travail). Ce processus d'accumulation s'est poursuivi depuis 1980. Certes, la croissance de la population active s'est ralentie (2,6 % par an entre 1980 et 2003 avec une accélération du ralentissement en fin de période, contre plus de 3 % par an entre 1957 et 1980), mais la transition démographique qui s'ébauche à partir du milieu des années 1970 permet que l'augmentation de la population active s'accompagne d'une baisse sensible du taux de dépendance. Selon les statistiques chinoises, le taux d'investissement est resté très élevé entre 1978 et 2003, supérieur à 35 % du PIB. Même si tout porte à croire que les statistiques chinoises ont tendance à surévaluer les dépenses en capital¹⁷, le taux d'investissement est, sans doute, supérieur à celui des autres économies émergentes (25 % pour la médiane des pays à revenu intermédiaire en 2002, selon la Banque mondiale)¹⁸.

C'est néanmoins l'augmentation de la productivité totale des facteurs qui explique l'inflexion de la croissance depuis 1978 et, quels que soient les modes de calcul, plus de 50 % de la croissance depuis le début des années 1990. Cette rupture est, sans nul doute, liée aux réformes économiques et, notamment, à la mise en place progressive d'une économie de marché ouverte sur l'extérieur qui a accéléré l'industrialisation et a permis l'émergence et le développement de structures plus efficaces. C'est, en effet, aux transferts des travailleurs vers les secteurs à plus forte productivité qu'est dû l'essentiel de la croissance du dernier quart de siècle. La productivité moyenne du travail dans l'agriculture



était, en 2003, 8 fois inférieure à celle dans l'industrie et 4 fois inférieure à celle dans le tertiaire ; or, la part de l'agriculture dans la population active est passée de 71 % en 1978 à moins de 49 % en 2003.

L'ouverture de l'économie chinoise par l'abaissement des tarifs douaniers (passés en moyenne de plus de 40 % au début des années 1990 à moins de 13 % en 2003) n'a pas eu, cependant, pour seul effet d'accélérer l'industrialisation en permettant à la Chine de valoriser ses avantages comparatifs dans les industries de main-d'œuvre à faible valeur ajoutée. Elle a aussi contribué à améliorer la compétitivité des entreprises industrielles et a permis à la Chine, depuis le début des années 1990, de prendre position, en se spécialisant dans des activités d'assemblage dans des secteurs à forte intensité technologique où les gains de productivité sont importants¹⁹. En outre, l'ouverture aux capitaux étrangers a amplifié cet effet²⁰. La part des investissements directs étrangers (IDE) dans l'ensemble de la FBCF est limitée (inférieure à 15 % dans la dernière décennie), mais ce chiffre est indûment minoré par la surévaluation de la FBCF chinoise²¹. Surtout, les IDE ont été concentrés dans les équipements industriels, ce qui explique qu'ils aient largement contribué « à augmenter la productivité de l'industrie, ainsi qu'à améliorer la technologie, le savoir-faire et la qualification des travailleurs dans ce secteur »²². Dans les entreprises à capitaux étrangers, la productivité du travail est, selon les estimations, 2 à 5 fois supérieure à celle des entreprises d'État du secteur manufacturier, elle-même supérieure à celle des entreprises collectives. Or le nombre d'employés des entreprises d'État est passé de 272 millions en 1998 à moins de 150 millions en 2003, en partie en raison de transfert vers des entreprises privées à capitaux étrangers ou locaux.

Cette dynamique de croissance paraît robuste. Si des points d'inflexion sont prévisibles (*cf. infra*), rien ne permet de prévoir un grippage des principaux rouages. L'avantage comparatif de la Chine en matière de coûts salariaux ne devrait pas être entamé. Le réservoir de main-d'œuvre éduquée et même, dans certains domaines, qualifiée, est tel que le marché restera durablement déséquilibré²³, et, de ce fait, en moyenne, les salaires devraient continuer à progresser moins vite que la productivité (baisse tendancielle de la part des salaires dans la valeur ajoutée depuis le début des années 1990). Dans ce contexte, la Chine resterait attractive et les IDE devraient continuer à contribuer au maintien d'un taux d'investissement élevé. La poursuite de la diffusion des gains de productivité par les IDE et l'accroissement de la concurrence est d'autant plus probable que le niveau moyen de productivité reste très bas. Dans le même temps, les mutations structurelles de l'économie chinoise devraient naturellement se poursuivre, entraînant des transferts importants de travailleurs de l'agriculture vers les secteurs secondaire et



tertiaire et, au sein du secteur manufacturier, des entreprises d'État et collectives vers les entreprises privées locales ou étrangères. La Chine n'est, en effet qu'au début de ce processus : le rapport entre la productivité du travail dans le secteur agricole et dans le reste de l'économie était en 2001 de 0,19, contre 0,25 en Indonésie, 0,40 en Corée et 0,42 en Malaisie²⁴. Par ailleurs, la productivité du travail dans l'industrie en Chine reste très basse, en toute hypothèse, inférieure à 15 % du chiffre américain. « La dynamique de rattrapage », selon l'expression de Françoise Lemoine²⁵, n'a donc pas de raison de s'infléchir.

Faisons un sort, enfin, à l'argument de « bon sens », selon lequel, le « miracle chinois » aurait été d'une ampleur et d'une durée inouïes et que cette aberration de l'histoire économique ne saurait perdurer, sans changement structurel²⁶. Outre le caractère contestable du raisonnement, celui-ci repose sur une fausse hypothèse²⁷. Au regard du développement du Japon, des Dragons et, même des Tigres, le décollage de l'économie chinoise n'a rien d'exceptionnel. Dans le cas, probable, où la croissance chinoise aurait été surestimée par les statistiques officielles, le décollage de la Chine serait même moins rapide que celui du reste de l'Asie de l'Est, alors même que la base de départ était relativement beaucoup plus basse. En ramenant sur des bases comparables, par exemple en examinant la progression des échanges extérieurs, on constate que les exportations ont augmenté pour le Japon de 14,2 % par an entre 1954 et 1981 (27 ans), pour la Corée de 21,5 % par an de 1960 à 1995 (35 ans), pour les Dragons, de 13,1 % par an de 1966 à 1997 (31 ans), alors que la performance chinoise n'est que de 12 % par an sur 25 ans. Le « pourvu que ça dure » ne relèverait pas du miracle...

*S'IL Y A PLUSIEURS CAUSES POTENTIELLES D'INFLEXION
DE LA CROISSANCE, TOUTES NE VONT PAS
DANS LE SENS D'UN RALENTISSEMENT*

*La poursuite des réformes et un meilleur positionnement
dans la division internationale du travail recèlent
un potentiel de croissance*

Comme le remarquait l'OCDE²⁸: « les performances de la Chine sont d'autant plus remarquables que les réformes y sont progressives et que ce pays se développe en dépit du contrôle important, bien que déclinant, exercé par l'État sur les entreprises et de l'intervention des pouvoirs publics dans l'économie ». De fait, le « modèle chinois », plus encore que celui des autres pays de l'Asie de l'Est, diverge sensiblement des canons de l'économie libérale²⁹. Le gradualisme des réformes, décrit de manière imagée par Deng Xiaoping (« traverser la rivière en sentant les



pierres sous ses pieds ») a été un constant arbitrage entre croissance économique et stabilité politique et sociale.

L'exemple le plus frappant en est, sans doute, les mesures administratives qui ont limité l'exode rural. Les autorités chinoises ont, en effet, conservé le système du « hukou » mis en place au milieu des années 1950. Les ménages chinois sont enregistrés sur leur lieu de naissance et ce certificat d'enregistrement donne accès à l'ensemble des services publics. En dépit de relâchements progressifs depuis la fin des années 1990, le système reste très contraignant ; il est très difficile d'obtenir un « hukou » urbain pour les résidents ruraux. Les autorités ont ainsi freiné considérablement l'urbanisation ; si la part de la population urbaine est passée de 18 % en 1964 à près de 40 % en 2003, ce chiffre reste bien en deçà du taux moyen des pays en développement³⁰. Le ralentissement de l'urbanisation a directement pesé sur la croissance, moins cependant que les effets indirects. En freinant les transferts de population active de l'agriculture vers les secteurs non agricoles et en encourageant la création d'entreprises collectives rurales, dont la productivité moyenne est inférieure, même à celle des entreprises d'État, dans les secteurs secondaire et tertiaire, les autorités chinoises ont bridé le principal moteur de croissance³¹.

8

Un autre exemple est celui des entreprises d'État : « jusqu'à présent, les autorités chinoises ont différé toute restructuration d'ensemble des entreprises d'État du secteur concurrentiel, d'abord parce qu'une telle restructuration entraînerait des licenciements massifs, ensuite, en raison des résistances de la technocratie chinoise »³². En laissant subsister ces structures tout en gérant le déclin, les autorités chinoises ont freiné le développement de nouvelles structures productives et l'adaptation des entreprises d'État viables, limitant ainsi les gains de productivité. Le secteur bancaire fournit une autre illustration des effets de la progressivité des réformes sur le rythme de la croissance³³. En maintenant la quasi-totalité du secteur bancaire sous le contrôle de l'État, les autorités chinoises ont laissé perdurer une allocation sous-optimale des ressources, et ce, délibérément (en maintenant sous perfusion financière les entreprises d'État) ou indirectement (en freinant le développement du secteur privé, victime du rationnement du crédit).

Ces exemples ne doivent pas être mal interprétés : ils ne démontrent pas la supériorité d'une réforme radicale (*big bang*), ils ne permettent de formuler un jugement, ni sur le rythme, ni sur l'ordonnancement des réformes. La complexité de cette problématique ne permet pas de jugement tranché, même avec des *a priori* idéologiques³⁴. Le caractère inachevé des réformes implique seulement qu'il reste des gisements de croissance dans l'économie chinoise, susceptibles d'amplifier la dynamique en cours. La réforme du marché du travail, notamment grâce au



relâchement des contrôles des mouvements de la population active³⁵ ou la libéralisation et la décentralisation du secteur financier³⁶ pourraient infléchir à la hausse la croissance.

Par ses effets directs et indirects, le développement des exportations grâce à l'ouverture sur l'extérieur a été un élément déterminant de la dynamique de croissance. Jusqu'au milieu des années 1990, la croissance des exportations a largement reposé sur des produits à faible valeur ajoutée et à fort contenu en main-d'œuvre, notamment le textile/habillement. Naturelle au regard des avantages comparatifs de la Chine, cette spécialisation régressive, c'est-à-dire sur des produits dont la part relative dans le commerce international diminue, a réduit le potentiel de croissance des exportations. Certes, depuis le milieu des années 1990, « les changements dans la composition sectorielle des échanges (de la Chine) traduisent une remarquable adaptation de ses exportations à la demande internationale et leur positionnement sur les marchés les plus porteurs »³⁷. Il reste que la Chine n'assure le plus souvent que l'assemblage de ces produits et que la part de cette opération dans la valeur ajoutée tend aussi à diminuer sur le long terme, notamment dans le cas des multinationales. Enfin, comme le notait Gordon Chang³⁸, le plus souvent, « ce n'est pas la Chine qui exporte ses produits, mais les pays développés qui sourcent leurs produits en Chine ». Dans ce cas de figure, la part de la production en général et de l'assemblage, en particulier dans la valeur ajoutée, est fortement réduite par la marge prélevée par les intermédiaires et les fournisseurs de services externalisés (conception, design, marketing...). En résumé, la performance à l'exportation de la Chine a été d'autant plus remarquable qu'elle reste globalement spécialisée sur des produits dont la part dans le commerce mondial régresse ou dans des opérations d'assemblage dont la part dans la valeur ajoutée tend à diminuer.

Or, ces deux caractéristiques qui brident la croissance des exportations devraient s'atténuer. La part des produits de consommation à faible valeur ajoutée dans les exportations chinoises devrait continuer à diminuer, même si, à court terme, les effets de l'adhésion de la Chine à l'OMC et la fin des accords multi-fibres freineront cette évolution, particulièrement pour les produits textile/habillement. Surtout, le commerce d'assemblage qui a pris le pas sur le reste des échanges pourrait changer de nature. En effet, d'une part, « la spécialisation de la Chine dans les activités d'assemblage lui a permis de développer des capacités d'exportation de haute technologie qui sont largement supérieures à celles d'autres pays émergents »³⁹. D'autre part, se dessine une évolution vers un processus de production intégrant des opérations à plus forte valeur ajoutée que l'assemblage, comme le montre la croissance de la part locale dans la valeur ajoutée. Enfin, on ne peut exclure que le



rapport de force économique évolue, permettant aux unités de production installées en Chine d'augmenter leurs marges.

*À long terme, la maturation de l'économie chinoise
(fin de la transition démographique, ralentissement du rattrapage,
« tertiairisation »...) devrait infléchir la croissance*

À l'inverse, plusieurs facteurs peuvent potentiellement ralentir la dynamique de croissance. Le plus évident, bien que ses effets soient à long terme, est le facteur démographique⁴⁰. La transition démographique est, en Chine, exceptionnellement rapide, même si son rythme est du même ordre de grandeur que celui du Japon ou de la Thaïlande. La population totale devrait commencer à diminuer entre 2030 et 2050, mais la population en âge actif, atteindra un pic beaucoup plus tôt, entre 2015 et 2020. D'ores et déjà, la part de la population en âge actif dans le total, plus de 71 % en 2003, est proche de son apogée, prévue par la PNUD autour de 2010. Le vieillissement de la population sera rapide : l'âge médian passera de 30 ans en 2003 à 40 ans en 2025 et à 45 ans avant 2050. La part des plus de 65 ans dans la population, aujourd'hui nettement inférieure à 10 % devrait représenter entre 25 % et 30 % de la population en 2050.

Or, les facteurs démographiques ont contribué à une part importante de la croissance. Selon les travaux de Young⁴¹, la croissance de la population active a contribué directement à 0,6 % de croissance par an et indirectement à plus de 2 points de croissance, en réduisant le taux de dépendance, en accélérant l'exode rural et en améliorant le niveau moyen de qualification (arrivée sur le marché du travail de cohortes plus importantes, ayant un meilleur niveau d'éducation). Le vieillissement de la population a aussi un effet dépressif sur le taux d'épargne et, partant sur le taux d'investissement, même si certains travaux⁴² concluent que les conséquences sur le PIB par tête seront limitées. Enfin et surtout, on ne peut ignorer les conséquences indirectes sur la croissance du vieillissement de la population. D'une part, la montée en puissance du troisième et du quatrième âge implique une augmentation tendancielle des dépenses publiques, notamment des dépenses de santé et entraîne fatalement un accroissement des prélèvements. D'autre part, le vieillissement de la population active pèse sur le dynamisme des structures productives. Les travaux menés sur le cas du Japon sont éclairants à cet égard⁴³. Ainsi, favorisé par la fenêtre d'opportunité qu'a constituée une transition démographique très rapide, le dynamisme de l'économie chinoise devrait fortement pâtir de l'achèvement de ce processus. Les effets directs (plafonnement, puis baisse de la population active), en partie annihilés par l'importance du chômage structurel apparent et latent ne devraient provoquer qu'une inflexion de la



croissance. Les effets indirects pourraient, par contre, constituer un point de rupture.

L'autre point d'inflexion « naturel » de cette dynamique de croissance est la baisse du taux d'investissement qu'entraînera fatalement la maturation de l'économie. D'une part, la « tertiairisation » (*cf. infra*) et le ralentissement du rattrapage en termes d'infrastructures, d'autre part la baisse du taux d'épargne, corollaire du vieillissement de la population et de l'accession d'une part croissante de la population à la société de consommation, devraient y contribuer. Cette inflexion devrait être d'autant plus prononcée que l'accumulation du capital est beaucoup plus rapide en Chine que dans les autres pays à revenu intermédiaire. Ses effets sur la dynamique de croissance pourraient, toutefois, être limités si, d'un côté, les flux de capitaux extérieurs, et notamment d'IDE, continuaient à progresser et, d'un autre côté, l'efficacité du système financier dans l'allocation des fonds s'améliorait.

L'inflexion de la croissance est aussi inscrite dans certaines évolutions structurelles. L'industrie a été le moteur du « miracle chinois »⁴⁴. Le développement du secteur manufacturier et, particulièrement, de l'industrie lourde a été la grande priorité de la politique économique de l'époque maoïste ; le secteur secondaire contribuait à plus de 48 % du PIB en 1978. Aussi, le décollage de la Chine n'est-il pas tant lié à son industrialisation (la part dans le PIB du secteur manufacturier était de 51,1 % en 2002) qu'à la transformation du secteur manufacturier dont la productivité a fortement augmenté. Ainsi, la valeur ajoutée manufacturière a-t-elle pu être multipliée par plus de 13 en volume, entre 1978 et 2003, alors que le PIB n'a été multiplié que par moins de 9. Le résultat est qu'aujourd'hui le secteur secondaire est hypertrophié, contribuant à plus de 51 % du PIB contre 34 % pour l'ensemble des pays à revenu intermédiaire⁴⁵. Longtemps retardée par la politique volontariste des autorités, la « tertiairisation » de l'économie devrait donc s'accélérer. Ce processus devrait peser sur la croissance, dans la mesure où les gains de productivité dans le tertiaire sont généralement plus faibles que dans les secteurs primaire et secondaire⁴⁶. Cette différence est particulièrement sensible pour des services tels que la santé, l'éducation, la prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées, la restauration... dont la part relative dans la consommation des ménages chinois devrait croître rapidement, du fait de leur enrichissement.

Dans le même ordre d'idée, on remarquera que la part des dépenses publiques dans le PIB a presque doublé entre 1996 et 2003, passant de 13 % à 22 %, mais qu'elle reste notablement inférieure à la moyenne des pays à revenu intermédiaire. Ce phénomène devrait donc se poursuivre dans les prochaines années et devrait aussi peser sur la croissance. D'une part, le coût relatif (en part du PIB) du fonctionnement de l'État et des



entités publiques devrait continuer à augmenter, en d'autres termes, la part dans le PIB des services non marchands, qui dégagent des gains de productivité faibles ou nuls, devrait continuer à croître. D'autre part, les prélèvements obligatoires devraient continuer à augmenter plus vite que le PIB⁴⁷, en raison aussi d'une plus forte demande de redistribution et de l'importance de la dette publique. *Stricto sensu*, la dette publique ne s'élève en 2003 qu'à 26 % du PIB, mais en y ajoutant la prise en charge du passif des entreprises d'État et surtout des banques publiques et du système de retraite, la dette publique atteindrait entre 70 % et 150 % du PIB selon les estimations.

Enfin, au-delà de ces évolutions quantitatives peu ou prou liées à la maturation de l'économie, la dynamique de croissance sera affectée par la montée en gamme vers des produits et des services à plus forte valeur ajoutée. Déterminer l'effet de cette évolution conduit à s'interroger sur les capacités de la Chine à passer d'une économie de production, essentiellement axée sur un avantage comparatif en termes de travail peu qualifié, à une économie de l'information et du savoir. La question est relativement controversée. À ceux qui font valoir que l'augmentation de la part des produits à haute technologie dans la production industrielle et dans les exportations est due à des illusions statistiques⁴⁸ (inclusion d'appareils ménagers et de jouets dans les produits électroniques, par exemple) et surtout à la montée en puissance de simples opérations d'assemblage⁴⁹, Françoise Lemoine⁵⁰ répond que ces opérations ont permis de développer un savoir-faire dans les hautes technologies et, dans certains cas, à remonter la filière.

Une récente étude de l'OCDE⁵¹ livre des conclusions balancées⁵². D'un côté, la Chine a actuellement un fort désavantage comparatif en matière de haute technologie, comme le montrent la structure des échanges commerciaux, la faible proportion des diplômés du tertiaire, le nombre réduit de brevets déposés et, de manière plus synthétique, l'indicateur de développement humain du PNUD qui classe la Chine, seulement au 104^{ème} rang dans le monde, bien au-delà de son rang en termes de PIB par tête, estimé en PPA (parité de pouvoir d'achat)⁵³. D'ailleurs, les entreprises multinationales font en Chine presque uniquement des opérations d'assemblage. La Chine a néanmoins un potentiel important de progression : l'apprentissage des technologies modernes par la population est rapide (cf., par exemple, le développement du téléphone portable et la croissance exponentielle de l'équipement en ordinateur personnel), les dépenses de recherche et développement augmentent régulièrement atteignant 1,3 % du PIB en 2002, la coopération scientifique et technique avec les pays de l'OCDE est très intense et en fort développement, les multinationales commencent à délocaliser leurs opérations de R & D en Chine et le nombre de personnes qui



sortent diplômées de l'enseignement supérieur est désormais équivalent à celui des États-Unis. Sur ce dernier point cependant, l'OCDE note qu'une part substantielle des chercheurs chinois s'installe dans les pays développés, notamment aux États-Unis. La montée du chômage chez les jeunes très diplômés⁵⁴ est, à cet égard, inquiétante. L'ampleur de la fuite des cerveaux, conséquence de conditions de vie et de rémunération inférieures à celles qu'offrent les EU, l'UE ou le Japon sera un élément-clé de la capacité de la Chine à poursuivre son rattrapage technologique. En tout état de cause, même si les tendances récentes laissent augurer d'une certaine capacité d'apprentissage de la R&D et de l'innovation, la Chine ne dispose pas des mêmes avantages comparatifs de départ que pour la première phase de son décollage⁵⁵, ce qui devrait aussi peser sur le dynamisme de la croissance.

*LA MÉCANIQUE DE LA CROISSANCE CHINOISE
NE PEUT ÊTRE BRISÉE QUE PAR LA RÉTROACTION
DE FACTEURS EXTERNES*

Le propos n'est pas d'envisager des scénarios de crises politiques ou géostratégiques susceptibles de remettre en cause la croissance économique, scénarios dont l'écriture dépasserait largement le champ et les ambitions de cet article, mais de s'interroger sur l'action et la rétroaction de la dynamique de croissance sur les facteurs politiques et sociaux, l'environnement ou les relations économiques extérieures de la Chine.

Réforme inachevée ou réforme inachevable ?

La constance de la politique de réforme menée depuis plus d'un quart de siècle ne doit pas masquer que cette politique s'est appuyée sur le système de pouvoir en place⁵⁶ et n'a progressé qu'en suivant les lignes de moindre résistance au sein de ce système. La dynamique de croissance engendrée par les réformes est devenue une des principales sources de légitimité d'un régime qui ne bénéficie pas de l'onction démocratique et a perdu une partie de son socle idéologique. Il n'en demeure pas moins que le système de pouvoir en place est soucieux de conserver un contrôle étroit sur l'économie, ce qui peut apparaître contradictoire avec les mesures de libéralisation. Bien qu'il y ait aujourd'hui un assez large consensus sur la supériorité du marché comme mode de régulation, les résistances politiques continuent de bloquer les réformes des entreprises d'État et du système de distribution du crédit, pourtant jugées stratégiques par tous les observateurs. D'une manière plus anecdotique, on remarquera que la politique de refroidissement de l'économie en 2004 a reposé d'abord sur des mesures réglementaires de rationnement du crédit puis, accessoirement sur des instruments de marché (hausse des taux).



Cette contradiction est encore plus apparente en matière de droit de propriété. Certes, les autorités ont accepté que se mettent en place progressivement des droits d'usage, dans les zones rurales, de la terre et, dans les zones urbaines, des logements, qui ressemblent à des droits de propriété. Il n'en reste pas moins que l'acquisition et la conservation de ces droits restent souvent liées aux relations avec le système de pouvoir en place. De fait, la classe moyenne émergente, comme celle des nouveaux riches, restent largement liées à ce système⁵⁷. La situation est encore moins avancée en matière de propriété des moyens de production. Malgré les apparences⁵⁸, le secteur réellement privé, c'est-à-dire où les moyens de production appartiennent au secteur privé, reste circonscrit aux entreprises individuelles ou étrangères⁵⁹. Or, la propriété des moyens de production reste un élément-clé du contrôle étroit, par le pouvoir en place, de l'économie, surtout à un moment où la mise en place d'un « état de droit économique » réduit les possibilités d'arbitraire⁶⁰. Dans un contexte, certes différent, l'affaire Ioukos en Russie montre les difficultés qu'a le système de pouvoir en place pour tirer toutes les conséquences de la privatisation des moyens de production. Le jugement ancien de Fernand Braudel⁶¹, « L'État chinois, malgré les complicités locales de marchands corrompus, a, sans fin, été hostile à l'épanouissement d'un capitalisme qui, à chaque fois qu'il pousse à la faveur des circonstances, est finalement ramené à l'ordre par un État totalitaire », pourrait rester d'actualité.

14

Si l'achèvement des réformes n'est pas une condition nécessaire de la dynamique de croissance, leur poursuite ou, à tout le moins, une absence de remise en cause en est un élément consubstantiel. Les bouleversements entraînés par la croissance économique font d'ailleurs que la réalité précède souvent les réformes et les pousse. Dans ce contexte, la perception par le régime que cette dynamique pourrait remettre en cause son pouvoir constitue un premier point de rupture potentiel.

Une croissance viable ?

Le long cycle de croissance qu'a connu la Chine a provoqué des « dégâts collatéraux », notamment dans la société, en raison de la montée des inégalités et dans l'environnement. Ces dégâts collatéraux sont souvent cités comme les principaux facteurs susceptibles de remettre en cause la viabilité de la dynamique de croissance.

Les institutions de Bretton Woods, comme le PNUD s'accordent à reconnaître la remarquable performance de la Chine, en matière de réduction de la pauvreté⁶². Entre 1978 et 2003, plus de 280 millions de personnes seraient sorties de la pauvreté et les projections montrent que la population pauvre résiduelle, estimée à 250 millions de



personnes, devrait continuer à se réduire. Paradoxalement, il y a aussi un large consensus sur l'ampleur de l'accroissement des inégalités en Chine. Les inégalités se structurent en Chine autour de 4 grandes lignes de partage qui se recoupent en partie : population rurale/urbaine, régions côtières de l'Est/Chine intérieure et provinces de l'Ouest, population qualifiée/non qualifiée, population employée/chômeurs. Les innombrables études consacrées à ce sujet montrent que le décollage économique a creusé les inégalités liées à ces lignes de fracture. De fait, la croissance impressionnante du revenu par tête (+ 8,2 % par an) a essentiellement profité aux ménages urbains, ayant un travail qualifié et résidant dans les provinces côtières de l'Est. En outre, tout le monde s'accorde aussi sur deux points : la croissance n'a pas créé suffisamment d'emplois et le chômage visible et latent s'est accru ; même dans les hypothèses les plus favorables, la poursuite de la dynamique de croissance ne pourrait pas entraver la montée du chômage⁶³. Enfin, les inégalités d'accès à l'éducation⁶⁴ et à la santé se sont aussi creusées, surtout depuis le milieu des années 1990.

Globalement, la Chine a donc enregistré une remarquable augmentation des inégalités. Le coefficient de Gini sur les revenus, passant de 25 au début des réformes à près de 42 en 1999. Cette forte montée des inégalités et sa persistance au cours du cycle de décollage économique sont l'une des principales différences entre le « miracle chinois » et le décollage du Japon, des Dragons et des Tigres⁶⁵. Il reste que les effets sur le tissu social de l'accroissement des disparités de revenu sont difficiles à analyser et, notamment, que la détermination d'un seuil de tolérance est très aléatoire. Tout au plus, peut-on remarquer qu'à l'aune du coefficient de Gini, la Chine est un pays plus inégalitaire que l'Inde, mais moins que le Brésil ou la Russie.

Mutatis mutandis, la problématique est la même en matière d'environnement. Il y a un large consensus pour estimer que le décollage économique a eu un coût énorme en matière d'environnement. Les avis divergent néanmoins sur l'irréversibilité de cette dégradation et sur son ampleur. Les observateurs soulignent néanmoins la prise de conscience des autorités, à partir de la fin des années 1990 et les succès récents en matière de réduction de la pollution⁶⁶. Les récentes pénuries d'énergie et les inquiétudes à long terme sur l'approvisionnement énergétique de la Chine ont souligné en creux, l'excessive consommation d'énergie par unité de PIB de la Chine qui a pour corollaire une forte pollution. La nécessité d'une croissance plus propre ne fait de doute pour personne, reste à savoir si cela peut constituer un point de rupture ou simplement une inflexion de la dynamique en cours, comme ce fut le cas, pour le Japon, la Corée ou Taïwan.

*Une croissance supportable par les partenaires de la Chine ?*

La dynamique de croissance chinoise est largement fondée sur l'interaction de facteurs internes et externes grâce à la politique d'ouverture menée par la Chine, mais aussi par un environnement extérieur favorable : attitude coopérative des partenaires, libéralisation des échanges de biens et de capitaux, flux croissants d'IDE des pays développés vers les pays émergents dans le cadre du processus de globalisation et flux significatifs d'aide au développement. Les problèmes d'insertion de la Chine dans le commerce mondial sont-ils susceptibles de remettre en cause cet environnement favorable ?

La montée en puissance de la Chine dans les échanges internationaux peut être illustrée par deux chiffres : sa part dans le commerce international, négligeable en 1978, a dépassé 6 % en 2003, la Chine est devenue en 2003, la première destination d'IDE dans le monde. La rapidité de cette évolution a fait naître des inquiétudes. Pour les États-Unis comme pour, à un moindre degré, l'Union européenne, le développement des échanges s'est accompagné du gonflement d'un déficit bilatéral d'une taille significative. Dans le secteur des biens de consommation, la croissance des exportations chinoises a été d'autant plus douloureusement ressentie qu'elle s'est effectuée dans un contexte de contraction ou de faible progression du marché mondial et donc, grâce à une augmentation spectaculaire des parts de marché, notamment au détriment d'autres pays émergents. La croissance rapide des flux d'IDE entrants a pu aussi bien inquiéter les pays qui délocalisaient leur production que les pays émergents craignant un effet d'éviction. Enfin, l'accroissement des achats de matières premières par la Chine qui a acquis, sur certains marchés, une position déterminante (au moins à la marge) a pu faire craindre une déstabilisation de marchés où l'élasticité de l'offre aux prix est à court terme faible.

Il convient cependant de relativiser ces craintes. La montée en puissance de la Chine dans les échanges internationaux est artificiellement gonflée par les activités d'assemblage. La progression des exportations chinoises sur les principaux marchés, notamment le marché américain, a été moins rapide que celle du Japon ou des Dragons, lors de leur décollage économique⁶⁷. La part de marché de la Chine dans les importations américaines reste inférieure de moitié à celle du Japon dans les années 1980. Les excédents commerciaux et courants de la Chine sont sans commune mesure avec ceux du Japon, même si les excédents de la balance globale prennent des proportions plus inquiétantes en raison de l'importance des flux d'IDE entrants. Les différentes études réalisées à l'occasion de l'entrée de la Chine dans l'OMC montrent que les effets d'éviction, en termes de flux de marchandises ou de capitaux restent limités, par leur ampleur et géographiquement (Inde,



Indonésie, ASEAN...) et n'affectent pas significativement les pays de l'OCDE⁶⁸. Enfin, si au cours des dernières années, la Chine a contribué à une part substantielle de la croissance de la demande de matières premières, elle reste, pour la plupart des produits, un importateur secondaire.

Ainsi, l'insertion de la Chine ne devrait-elle pas susciter chez ses partenaires des réactions qui pourraient remettre en cause les conditions favorables dont a bénéficié la politique d'ouverture. En tout état de cause, l'accession de la Chine à l'OMC lui permet de sécuriser ses échanges. Bien sûr, l'accélération de la croissance des exportations qui en résultera renforcera les inquiétudes des partenaires et concurrents de la Chine et il y a une augmentation du risque de conflits commerciaux, mais ceux-ci ne devraient pas aller, sauf rares exceptions, au-delà de mesures de sauvegarde s'inscrivant dans le cadre de l'OMC⁶⁹. Enfin, près de 60 % du commerce extérieur de la Chine sont réalisés par des entreprises à capitaux étrangers, une proportion qui n'a cessé de s'accroître depuis 10 ans. La montée en puissance de la Chine dans le commerce international est donc, pour une large part, la contrepartie de la mondialisation. La collusion d'intérêt entre la Chine et les entreprises étrangères qui ont investi sur son sol rend plus difficile l'adoption de mesures discriminatoires envers la Chine.

En conclusion, la dynamique de croissance de long terme que connaît la Chine depuis plus d'un quart de siècle semble robuste, même si, à un horizon encore lointain, la maturation de l'économie devrait entraîner un fléchissement du rythme de croissance. Certes, cette dynamique porte en elle des facteurs de déstabilisation qui peuvent jeter des doutes sur sa viabilité ; mais ces doutes sont bien difficiles à étayer. Cette conclusion optimiste mérite néanmoins d'être relativisée par cette remarque si juste de Lucien Bodard⁷⁰ : « Hélas, je partage, moi aussi, cette extraordinaire faculté de tous les étrangers de se tromper constamment, à chaque occasion, sur l'état de la Chine. Quand on la voit au bord du gouffre, elle va triompher et quand on la croit solide, en pleine stabilité, elle est immédiatement secouée de terribles convulsions, presque à l'agonie ».



NOTES

1. *The coming collapse of China*, Gordon Chang, 2001.
2. *The Chinese century*, Oded Shenkar, 2004.
3. Cf. pour un exemple récent : « Chine, mégapissance », Ignacio Ramonet, *Le Monde diplomatique*, août 2004.
4. *The Chinese dream, the elusive quest for the greatest untapped market*, Studwell, 2002.
5. *La Chine du cauchemar*, Lucien Bodard, 1961.
6. Dans son dernier ouvrage, *Où va la Chine ?* (2002), Jean-Luc Domenach utilise à deux reprises le mot énigmatique dans ses têtes de chapitre.
7. *Chine, un continent et au-delà ?* Pierre Gentelle, 2002.
8. Cf. par exemple, « The economics and politics of transition to an open market economy: China, Wing Thyee Woo », OCDE, *Working Paper* 153.
9. Déclaration du directeur du Bureau national des statistiques, M. Li Deshui ; une campagne de lutte contre la fraude statistique, engagée récemment a révélé de nombreuses irrégularités.
10. Cf. par exemple « Chine, l'empire du mensonge officiel », interview de François Gaudement dans *l'Expansion*, juin 2003, dont le titre parle de lui-même.
11. Cf. par exemple les études de Goldman Sachs ou « La Chine par les nombres, les statistiques comme outil de la réforme économique », Thomas Rawski, *Perspectives chinoises*, décembre 2000.
12. L'article 15 de la Constitution stipule : « L'État met en œuvre l'économie socialiste de marché. L'État améliore la législation économique et les ajustements et les contrôles macroéconomiques. L'État interdit à toute organisation et à tout individu de troubler l'ordre socio-économique ».
13. « Un État de lois sans État de droit », Jean-Pierre Cabestan, numéro spécial « Chine » de la *Revue Tiers Monde*, t. XXXVII, n° 147, juillet-septembre 1996, pp. 649-668.
14. « Why is China growing so fast? » Hu, Khan, *Economic Issues* 8, IMF, 1997.
15. « Why is China growing so fast? », déjà cité.
16. « Why is China growing so fast? », déjà cité.
17. Cf. par exemple, « Topping the peasants Pyramid, Janus revisited », Jim Walker, *CLSA*, août 2003.
18. Cf. le Country Report de la Banque mondiale, 2004 qui estime que le taux record atteint en 2003 (47,2%) est largement surévalué, sans doute de plus de 4 points.
19. « Chine : spécialisation internationale et rattrapage technologique », Françoise Lemoine et Deniz Ünal-Kesenci, *Économie internationale*, 4^{ème} trimestre 2002.
20. Cf. « Croissance de la productivité dans l'industrie chinoise : le rôle de l'investissement direct étranger », Chen Yu et Sylvie Démurger, *Économie internationale*, 4^{ème} trimestre 2002.
21. Cependant, le stock d'IDE pourrait être aussi surestimé, d'une part parce qu'il comprend une partie d'investissements locaux ayant transité par l'étranger, d'autre part parce que les amortissements seraient sous-estimés.
22. « La Chine dans l'économie mondiale, les enjeux de politique intérieure », OCDE, 2002 et « Foreign direct investment in China: some lessons for others countries », IMF, 2001.
23. Cf. « Labor markets: performance and prospects », Ray Brooks, *IMF Occasional Papers*, juin 2004 qui, en dépit d'hypothèses très favorables, notamment sur le ralentissement de l'exode rural, projette un taux de chômage urbain de 9 % en 2010.
24. « Labor markets: performance and prospects », déjà cité.
25. « L'économie chinoise », Françoise Lemoine, La découverte, 2003.
26. Cf. par exemple : *Twenty years of reform, achievement, challenges and the new agenda*, Nicholas Stern, juin 2001.
27. *Growth without miracles: reading the Chinese economy in the era of reforms*, Ross Garnaut, Yiping Huang, 1999.
28. « La Chine dans l'économie mondiale, les enjeux de politique intérieure », OCDE, déjà cité.



29. « The East Asian Miracle, economic growth and public policy », *Banque mondiale*, 1993 et « Growth in East Asia, what we can and cannot infer », Michael Sarel, IMF, 1997.
30. On doit cependant signaler qu'une partie de cet écart est dû à la définition des zones urbaines par les autorités chinoises.
31. Il ne s'agit pas d'en conclure que cette politique a eu un effet globalement négatif ; les gains en termes de stabilité politique et sociale ont pu compenser les pertes de croissance.
32. *L'économie chinoise*, Bruno Cabrillac, PUF, 2003.
33. « La réforme inachevée de l'économie chinoise », Wing Thy Woo, *Perspectives chinoises*, octobre 2003.
34. « Big Bang versus gradualism in economic reforms, an intertemporal analysis with an application to China », Andrew Feltenstein, Saleh Nsouli, *IMF* 2003.
35. « Labor market performances and prospects », Ray Brooks, déjà cité.
36. « Financial intermediation and growth, Chinese style », Geneviève Boyreau-Debray, *World bank policy Paper 2003*, « Can China grow faster, a diagnosis of the fragmentation of its domestic capital market », *IMF*, 2004.
37. « Spécialisation et rattrapage technologique », Françoise Lemoine, Deniz Ünal-Kesenvi, *Économie Internationale*, 2002.
38. « Coming collapse of China », Gordon Chang, déjà cité.
39. « Spécialisation et rattrapage technologique », Françoise Lemoine, Deniz Ünal-Kesenvi, déjà cité.
40. « Démographie et croissance, le cas chinois », Stéphane Cieniewski, *document des missions économiques*, 2004.
41. « Gold into base metals: productivity growth in China: an empirical investigation », *NBER working paper*, 2000.
42. « Economic implications of China's demography in the 21st century », Kevin C Cheung, *IMF*, 2003.
43. Cf. par exemple: « Japan population aging and the fiscal challenge », Hamid Faruquee, Martin Mühleisen, Finance and Development, IMF, 2001.
44. *Économie de la Chine*, Bruno Cabrillac, déjà cité.
45. Source : Banque mondiale.
46. Parfois, parce qu'ils ne peuvent pas être correctement mesurés.
47. Cf par exemple, « La Chine dans l'économie mondiale », *OCDE*, déjà cité et « China medium term fiscal challenges », Annalisa Fedelino, Raju Jan Singh, *World Bank*, 2004.
48. Voir notamment les études de BNP/Paribas (Andrew Freris).
49. « International trade and the challenge of WTO accession », Thomas Rumbaugh, Nicolas Blancher, *FMI*, 2004.
50. « Spécialisation et rattrapage technologique », Françoise Lemoine, Deniz Ünal-Kesenvi, déjà cité.
51. « An emerging knowledge based economy in China, indicators from OECD databases », Martin Shaaper, *STI Working Paper*, mars 2004.
52. Voir aussi : « China and the knowledge economy: seizing the 21st century », Dahlman, Aubert, *World Bank*, 2001 et « Le nouveau paysage des technologies en Chine », Jon Sigurdson, *Perspectives chinoises*, juin 2002.
53. *PNUD*, « Human development indicators », 2003.
54. « Les jeunes diplômés chinois en butte au chômage », Yu Naping, *Perspectives chinoises*, novembre 2003.
55. « L'industrie chinoise face au défi technologique », Cong Cao, *Perspectives chinoises*, mai 2004.
56. Cf. par exemple, « La société chinoise à la lecture d'une analyse critique de la modernité », Jean-Louis Rocca, *Perspectives chinoises*, mai 2002.
57. Cf. par exemple « Accès à la propriété et formation d'une classe moyenne à Pékin », Li Jian et Niu Xiaohan, *Perspectives chinoises*, décembre 2002.
58. Les statistiques chinoises incluent dans le secteur privé les entreprises « de gestion privée » dont le capital reste contrôlé par le secteur public.

59. La cristallisation inachevée du secteur privé en Chine, Gilles Guiheux, *Perspectives chinoises*, mai 2002, cf. aussi, pour les entreprises rurales, « Les métamorphoses des entreprises rurales », Wei Zhou, *Perspectives chinoises*, septembre 2003.
60. Cf. « Chine, vers un État de droit économique ? », JP Cabestan, 2002, note ronéotée.
61. *La dynamique du capitalisme*, Fernand Braudel.
62. Cf. par exemple, « China's economic growth and poverty reduction », Hu Angang, Hu linlin, Chang Zhixiao, *World Bank*, novembre 2003 et « China growth and poverty reduction », Shaohua chen et Yang Wang, *World Bank*, 2001.
63. « China: labor market performance and prospects », Ray Brooks, *World bank*, 2004.
64. « China's growth and poverty reduction », recent trends between 1990 and 1999, déjà cité.
65. « Overview: miracle, crisis and beyond », Ki Fukasaku, *OCDE*, juin 2004.
66. Cf. par exemple: « China: air, land, water: environment policies for a new millenium », *World Bank*, 2001.
67. « China: international trade and the challenge of WTO accession », Thomas Rumbaugh et Nicolas Blancher, *FMI*, 2004.
68. « The global economic impact of China' accession to the WTO », Warwick J Mac Kibbin, Wing Thye Woo, *OCDE*, août 2004.
69. « China: international trade and the challenge of WTO accession », déjà cité.
70. *La Chine du cauchemar*, déjà cité.